

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Les turbulences tarifaires annoncent une saison budgétaire mouvementée

Par Laura Gu, économiste senior

FAITS SAILLANTS

- ▶ Les provinces canadiennes semblent avoir amorcé 2025 sur une bonne note, mais le spectre des tarifs douaniers américains pourrait entraîner d'importants ralentissements et modifier le classement des provinces en matière de croissance. Les secteurs non liés à l'énergie, et surtout la fabrication, devraient être les plus touchés. Cela freinerait particulièrement l'activité économique en Ontario, au Québec, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard, et la croissance y serait inférieure à la moyenne nationale. À l'inverse, les provinces qui exportent du pétrole, comme l'Alberta et la Saskatchewan, pourraient mieux s'en tirer en raison des exemptions tarifaires anticipées. La Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, qui dépendent moins du commerce américain, devraient aussi surpasser les autres provinces.
- ▶ Alors que la plupart des gouvernements provinciaux prévoient une croissance robuste des revenus et un ralentissement des dépenses pour réduire les soldes budgétaires en 2025-2026 (exercice 2026), l'incertitude entourant les tarifs douaniers introduit des risques importants dans cette planification. Les budgets 2025 permettront aux provinces de mettre à jour leurs plans pour tenir compte de ces risques. Par conséquent, les résultats seront probablement plus faibles que prévu.
- Le gouvernement fédéral et plusieurs premiers ministres provinciaux ont appuyé la mise en place de mesures d'aide en cas d'imposition de tarifs douaniers, au besoin. Les gouvernements provinciaux ont la capacité de subventionner les industries et les particuliers qui subiraient les tarifs au moyen d'une enveloppe budgétaire de l'ordre de 100 G\$ tout en maintenant le ratio de la dette nette au PIB sous son niveau pandémique de 35 %.
- L'Ontario, le Québec et le Manitoba, plus exposés au commerce américain, pourraient avoir besoin d'un soutien plus important. Toutefois, les provinces devraient maintenir un endettement gérable dans l'éventualité où elles proposent un allégement ciblé dans les régions et les secteurs les plus touchés par les tarifs américains.

La période prébudgétaire est toujours très occupée pour les premiers ministres canadiens, mais c'est particulièrement le cas cette année en raison des tensions commerciales avec les États-Unis. Entre leurs visites à Washington et à Ottawa, ils défendent les intérêts de leur province dans un contexte de tarifs douaniers imminents qui ont créé beaucoup d'incertitude. Ces tarifs peuvent avoir une incidence différente sur les économies des provinces selon leur exposition au commerce avec les États-Unis, ce qui complique la planification budgétaire pour 2025, car les hypothèses établies sont maintenant remises en question. Dans le présent document, nous nous intéressons à ces tendances critiques en examinant la façon dont les provinces pourraient gérer les répercussions potentielles des

tarifs douaniers sur leur économie et relever les défis qui en découleront.

Le calme avant la tempête

Alors que le pays retient son souffle devant la mise en place possible de tarifs douaniers par les États-Unis, la croissance économique devrait générer des gains robustes, alimentés par la consommation. En effet, les ventes au détail ont enregistré des gains généralisés au troisième trimestre de 2024 et sont sur la bonne voie pour continuer sur leur lancée au quatrième trimestre (graphique 1 à la page 2). Ce dynamisme sous-jacent est soutenu par la réduction de 200 points de base du taux directeur de la

Desjardins, Études économiques : 514 281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie



Graphique 1
Les ventes au détail se dirigent vers des gains durables



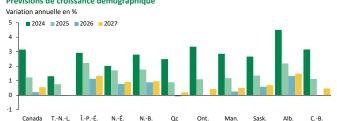
Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Banque du Canada (BdC) après avoir ramené l'inflation à la cible de 2 %. Les dépenses de consommation à la fin de 2024 sont renforcées par un marché du travail résilient qui a continué de réaliser des gains importants au chapitre de l'emploi, augmentant ainsi le revenu disponible. La consommation devrait bénéficier d'un coup de pouce supplémentaire grâce au remboursement de 200 \$ offert aux contribuables de l'Ontario au premier semestre de 2025, auquel s'ajoute le congé de TPS du gouvernement fédéral.

Toutefois, certains facteurs devraient contrebalancer ces forces, surtout à mesure que l'année progressera. Le gouvernement fédéral ne réussira peut-être pas à atteindre sa cible ambitieuse de réduction de la croissance de la population en sabrant dans le nombre de résidents temporaires et l'immigration, mais un fort ralentissement est néanmoins prévu cette année et l'an prochain (graphique 2). La réduction du nombre de résidents non permanents et de l'immigration limite l'expansion de la base de consommateurs, ce qui devrait miner la croissance globale. De plus, les nombreux renouvellements hypothécaires à des taux plus élevés – dont la vague devrait s'intensifier à compter d'avril 2025 – pourraient freiner la consommation des ménages. Ces vents contraires devraient être particulièrement prononcés en Ontario et en Colombie-Britannique.

Graphique 2

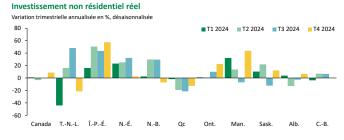
La croissance démographique sera plus modérée l'an prochain en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique Prévisions de croissance démographique



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

L'investissement résidentiel devrait rebondir fortement en 2025 à la suite de l'augmentation rapide des activités de revente au second semestre de 2024. Parallèlement, les taux d'intérêt élevés ont nui à la croissance des investissements non résidentiels. Mais il y a des points positifs, surtout dans les provinces maritimes, et l'Ontario a aussi commencé à enregistrer des gains soutenus à ce chapitre depuis la fin de 2024 (graphique 3). Alors que l'incertitude entourant les politiques de la nouvelle administration américaine pourrait décourager les entreprises et les décisions d'investissement, surtout au Québec et en Ontario, des projets majeurs dans certaines provinces pourraient en atténuer les effets négatifs.

Graphique 3 L'Ontario et les provinces maritimes en tête de liste pour l'investissement non résidentiel



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les possibles tarifs dictent le classement provincial

Bien que le Canada ait bénéficié d'un sursis, au moins jusqu'au 4 mars, avant l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis, la menace imminente qui plane sur presque toutes les exportations canadiennes vers les États-Unis a introduit un risque baissier considérable dans les perspectives économiques. À court terme, l'exposition au marché américain pourrait être avantageuse en raison de la forte demande d'exportations canadiennes par des entreprises du sud de la frontière désireuses de se constituer des réserves. Cependant, la mise en place de tarifs douaniers pourrait rapidement nuire à la croissance de celles qui dépendent des exportations vers les États-Unis. Le report des investissements en raison de l'incertitude accrue pourrait occasionner d'autres revers et éroder leur compétitivité et leur productivité.

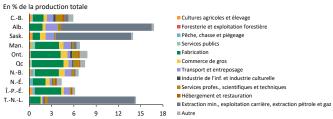
L'incidence des tarifs douaniers sur l'activité économique varie d'une province à l'autre en raison des différences dans les exportations de marchandises et de la composition sectorielle de leurs économies (graphique 4 à la page 3). La Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique sont les deux provinces les moins exposées aux tarifs. Les volumes d'échanges commerciaux



Graphique 4

Les secteurs non énergétiques du centre du Canada sont fortement exposés aux tarifs douaniers

Production directement exposée aux exportations américaines



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

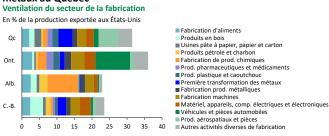
avec les États-Unis y sont les moins élevés et, dans le cas de la Colombie-Britannique, les services occupent une place plus importante que les biens dans les exportations. L'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador exportent une part importante de leur production aux États-Unis, mais il s'agit surtout de pétrole. Par exemple, l'exposition de l'Alberta aux exportations vers les États-Unis est d'environ 17 % de sa production totale. Le pétrole brut compte à lui seul pour 12 % de ce total. Mis à part le secteur pétrolier et gazier, ces provinces figurent parmi les moins exposées aux exportations américaines. L'Ontario, le Québec, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont les provinces les plus directement exposées, 6 % à 8 % de leur production étant directement liée aux exportations américaines.

Une exemption tarifaire pour le pétrole brut serait très probable. Sinon, cela contreviendrait au programme du président Trump, qui veut accroître la production de pétrole et réduire les prix de l'énergie (sujet abordé dans <u>notre analyse</u>). Cette exemption est probablement la seule bonne nouvelle, car les produits énergétiques constituent environ 30 % des exportations canadiennes vers les États-Unis. Les provinces qui exportent du pétrole, comme l'Alberta, la Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador et, dans une moindre mesure, le Nouveau-Brunswick, seraient ainsi protégées des pires conséquences des tarifs.

La fabrication est le secteur non lié à l'énergie le plus exposé aux tarifs américains (nos recherches ont déterminé les principaux secteurs vulnérables). Avec plus de 30 % de sa production destinée aux États-Unis, ce secteur est donc très vulnérable. L'Ontario, avec ses exportations importantes d'automobiles aux États-Unis, est particulièrement exposé. Le Québec, compte tenu de ses exportations diversifiées, comme les produits miniers et forestiers et les aéronefs (graphique 5), est également en mauvaise posture. Le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard sont aussi très vulnérables en raison de la dépendance de leur secteur manufacturier à la demande américaine. À l'inverse, la fabrication est moins touchée dans les provinces de l'Ouest, comme l'Alberta et la Colombie-Britannique, en raison de l'exemption prévue des produits énergétiques et de la diversification accrue des destinations d'exportation de cette dernière. Les exportations

Graphique 5

Exposition manufacturière : automobile en Ontario, aéronautique et métaux au Québec



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

non énergétiques de l'Alberta sont principalement des produits chimiques, tandis que la Colombie-Britannique exporte des produits du bois, des aliments et des produits électroniques.

Incidence des tarifs douaniers sur les perspectives provinciales

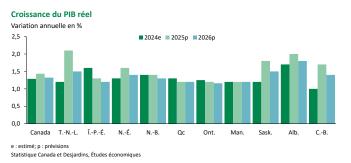
Étant donné l'incertitude quant à la mise en place des tarifs, notre scénario de base actuel suppose une imposition partielle des tarifs annoncés : 10 % sur tous les biens sauf l'énergie, 35 % sur l'acier et 25 % sur l'aluminium. Selon ce scénario, la mise en place de tarifs généralisés de 10 % (avec certaines exemptions) sur les exportations canadiennes vers les États-Unis entraînera un ralentissement rapide dans la plupart des provinces à compter du deuxième trimestre de cette année. Alors que la croissance est en voie de prendre de l'élan à l'échelle nationale avant l'entrée en vigueur de ces tarifs, la croissance économique globale devrait demeurer faible en 2025 dans la moitié des provinces malgré le rebond initial. Quelques-unes d'entre elles pourraient s'en tirer un peu mieux, selon les exemptions qui seront appliquées.

Le classement des provinces canadiennes en matière de croissance pourrait être revu au fur et à mesure que les facteurs qui l'influencent passeront de nationaux à extérieurs. Le centre du Canada, à savoir le Québec, l'Ontario et le Manitoba, devrait être le plus durement touché par les tarifs douaniers. L'Île-du-Prince-Édouard est aussi exposée à un risque considérable, son économie étant fortement dépendante de la fabrication de biens de consommation et de l'exportation de produits agricoles aux États-Unis. Ces provinces risquent d'être moins performantes que l'économie nationale et d'enregistrer une croissance plus faible en 2025 par rapport à 2024 en raison de l'imposition de tarifs douaniers globaux sur les produits non énergétiques (graphique 6 à la page 4).

Étant donné que les produits énergétiques devraient être largement exemptés de ces tarifs, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador devraient surpasser la moyenne nationale. Le Nouveau-Brunswick pourrait également éviter le pire, car les produits pétroliers raffinés et le charbon constituent la majorité de ses exportations aux États-Unis. Mais



Graphique 6
La croissance s'affaiblira plus rapidement dans le centre du Canada

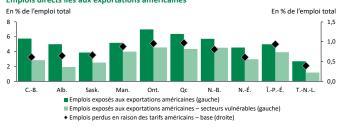


ses exportations manufacturières et agricoles le rendent tout de même vulnérable. La Colombie-Britannique fait partie des provinces les moins touchées en raison de la diversité de ses destinations d'exportation et de sa dépendance moins grande à la demande américaine. Par conséquent, ces provinces pourraient connaître un certain rebond économique cette année.

Selon notre scénario « mitoyen » de base, soit des tarifs douaniers globaux de 10 % (avec certaines exemptions) sur les exportations canadiennes, les pertes d'emploi sont estimées à environ 1 % de l'emploi total dans les provinces du centre du Canada, soit l'Ontario, le Québec, le Manitoba, ainsi que pour l'Île-du-Prince-Édouard, comparativement à un scénario sans ces tarifs. Les autres provinces seraient moins touchées, avec des pertes d'emploi anticipées d'environ 0,5 % pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Le Nouveau-Brunswick se retrouve quelque part au milieu avec une perte d'emploi de 0,8 %.

Ces perspectives s'accompagnent d'un très fort risque baissier, car une part importante des emplois est directement liée aux exportations américaines, plus des deux tiers se trouvant dans des secteurs vulnérables (graphique 7). L'imposition de tarifs additionnels pouvant aller jusqu'à 25 % sur les exportations canadiennes pourrait entraîner une baisse importante de la

Graphique 7
Exposition démesurée aux exportations américaines dans le centre du Canada et à l'Île-du-Prince-Édouard
Emplois directs liés aux exportations américaines



Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

demande américaine, plongeant potentiellement l'économie canadienne <u>en récession en 2025</u>. Les pertes d'emploi directes pourraient atteindre de 2 % à 3 % de l'emploi total dans le centre du Canada et à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui ramènerait le taux de chômage à des niveaux habituellement observés en récession, et 1 % dans les autres provinces. D'autres secteurs pourraient souffrir si les tarifs douaniers causent un ralentissement économique plus généralisé. Ce scénario pourrait faire augmenter le taux de chômage à environ 8 % à l'échelle nationale, à 10 % en Ontario et à 7,5 % au Québec.

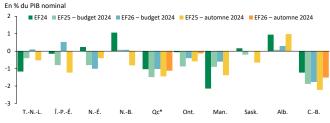
Adapter la planification fiscale aux tensions commerciales

Avec la toile de fond macroéconomique qui s'assombrit en raison de l'incertitude commerciale et du ralentissement de la croissance de la population, les provinces pourraient être exposées à des risques baissiers dans les prochains budgets 2025. C'est ce qui ressort du budget de la Nouvelle-Écosse, publié le 18 février, qui prévoit des déficits plus importants que ce qui était initialement projeté pour les deux prochaines années. Collectivement, dans leur mise à jour de mi-exercice, les provinces anticipaient que le solde budgétaire s'élargirait pour passer de -0,3 % du PIB nominal en 2023-2024 (exercice 2024) à -0,8 % lors de l'exercice 2025, la croissance des dépenses excédant l'augmentation des revenus. Cette détérioration devrait être généralisée, sauf en Alberta, au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador (graphique 8).

Graphique 8

Les provinces prévoient une amélioration pour l'exercice 2026, après une détérioration en 2025...

Solde budgétaire provincial



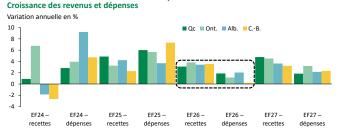
* Avant les versements au Fonds des générations. Documents budgétaires et Desjardins, Études économiques

Malgré des déficits plus importants à court terme, la plupart des provinces prévoyaient une croissance robuste de leurs revenus et ont limité la croissance des dépenses pour réduire les déficits budgétaires au cours du prochain exercice (graphique 9 à la page 5). Toutefois, ces prévisions sont mises à l'épreuve par l'accentuation de l'incertitude, qui amène des risques baissiers importants. Pour les provinces non productrices d'énergie, les projections officielles de croissance nominale pour 2025 sont légèrement supérieures à nos prévisions de base, qui intègrent une fraction de l'incidence des tarifs douaniers (graphique 10 à la page 5). De plus, le report de la mise en place par le



Graphique 9

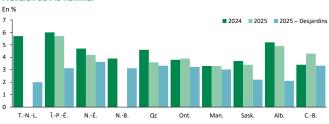
... mais les risques baissiers pourraient nuire aux plans de croissance des revenus et de réduction des dépenses



Note : Les taux de croissance de l'Alberta pour les exercices 2026 et 2027 proviennent du budget 2024 Documents budgétaires et Desjardins, Études économiques

Graphique 10

Les projections de croissance des gouvernements sont confrontées à des risques baissiers importants en raison de l'incertitude commerciale Prévision du PIB nominal



Documents budgétaires et Desiardins. Études économiques

gouvernement fédéral de l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital comporte d'autres risques baissiers touchant le revenu pour les provinces qui ont tenu compte de ce changement, éliminant 3,3 G\$ en Ontario et 1,8 G\$ au Québec au cours de l'exercice 2025-2027.

L'énergie devrait être en grande partie exemptée des tarifs douaniers américains à venir, offrant une forme de protection aux provinces qui la produisent, mais ces dernières devraient quand même faire face à des vents contraires, car les prix des produits de base inférieurs aux prévisions freineront la croissance des revenus. L'Alberta a prévu un prix moyen de 74 \$ US le baril pour l'exercice 2025. Ce prix devrait rester stable au cours des exercices 2026 et 2027, comme indiqué dans son budget de l'an dernier et dans la mise à jour de l'automne. Cette projection est supérieure de 3 \$ US à 4 \$ US à nos prévisions actuelles pour les deux prochains exercices, avec des risques baissiers considérables générés par les inquiétudes concernant la demande mondiale et la volatilité politique associée à la nouvelle administration américaine, qui pourrait imposer un plafond au prix des produits de base.

L'Alberta présente une forte sensibilité aux revenus provenant des ressources, qui représentent 26 % des revenus totaux pour l'exercice 2025. De plus, l'incidence fiscale d'une variation du

prix du pétrole de 1 \$ US par baril se traduirait par une variation de 630 M\$ des revenus. Par conséquent, une croissance minimale, voire négative du revenu total est possible au cours des deux prochaines années, ce qui amènerait une diminution des excédents. L'écart entre le pétrole léger et le pétrole lourd est aussi crucial. Bien que la province prévoie une baisse de 2 \$ US par baril au cours des deux prochaines années, les tarifs douaniers américains potentiels sur le pétrole lourd canadien pourraient creuser cet écart, une hausse de 1 \$ US par baril entraînant une perte de revenu de 600 M\$. La Saskatchewan fait face à des pressions similaires sur ses revenus, accentuées par la faiblesse persistante du prix de la potasse. Toutefois, le dollar canadien risque de se déprécier par rapport aux prévisions actuelles de l'Alberta (0,733 \$ US/\$ CA pour l'exercice 2025, 0,781 \$ US/\$ CA pour l'exercice 2026 et 0,797 \$ US/\$ CA pour l'exercice 2027), ce qui stimule les profits des producteurs et compense en partie la faiblesse des prix.

La présente saison budgétaire s'annonce mouvementée, et d'importants développements seront à surveiller. Le gouvernement fédéral et plusieurs premiers ministres provinciaux ont appuyé la mise en place de mesures d'aide en cas d'imposition de tarifs douaniers, au besoin. Collectivement, les gouvernements provinciaux ont amélioré leur endettement net grâce aux recettes générées par la reprise postpandémique. La dette nette devrait atteindre 30 % du PIB à l'exercice 2025 et rester stable au cours des deux prochaines années, bien en deçà des 35 % enregistrés au plus fort de la pandémie (graphique 11).

Les provinces maintiennent leur marge de manœuvre budgétaire, car la dette nette devrait se stabiliser à 30 % du PIB dans un contexte de risques commerciaux Ratio provincial combiné de la dette nette au PIB*



Documents budgétaires et Desjardins, Études économiques

Cette récente amélioration du fardeau de la dette donne aux provinces plus de marge de manœuvre pour dépenser. En tenant compte des pertes de revenus découlant des tarifs douaniers, les provinces peuvent déployer collectivement environ 100 G\$ pour soutenir temporairement les secteurs d'activité et les particuliers touchés par ces tarifs tout en maintenant un ratio de dette nette au PIB inférieur au niveau pandémique, qui était de 35 %, et mettre en place des initiatives de transition pour atténuer les contrecoups économiques. Le gouvernement fédéral peut faire de même.



La disponibilité de ce coussin budgétaire est cruciale, compte tenu des risques importants que présentent les tarifs douaniers. Les provinces plus exposées au commerce américain, comme l'Ontario, le Québec et le Manitoba, pourraient avoir besoin d'un soutien plus important pour en amortir les répercussions sur leur économie. Comme dans <u>notre récente analyse</u> des interventions politiques potentielles au Québec, nous recommandons à toutes les provinces de s'engager à maintenir un endettement gérable tout en offrant un allégement ciblé, évitant ainsi des récessions plus profondes dans les régions et secteurs les plus touchés.



Tableau 1 Canada: principaux indicateurs économiques par province

Variation en %		2022	2023	2024	2025p	2026p
Croissance du PIB réel – Canada	6,0	4,2	1,5	1,3	1,4	1,3
Terre-Neuve-et-Labrador	1,0	-1,9	-2,6	1,2	2,1	1,5
Île-du-Prince-Édouard	7,8	4,4	2,2	1,6	1,3	1,2
Nouvelle-Écosse	6,4	3,5	2,0	1,3	1,6	1,4
Nouveau-Brunswick	5,3	2,0	1,6	1,4	1,4	1,3
Québec	7,3	3,4	0,6	1,3	1,2	1,2
Ontario	6,1	4,1	1,7	1,3	1,2	1,2
Manitoba	1,4	4,2	1,7	1,2	1,2	1,2
Saskatchewan	-2,6	7,2	2,3	1,2	1,8	1,5
Alberta	5,2	6,0	2,3	1,7	2,0	1,8
Colombie-Britannique	7,7	4,0	2,4	1,0	1,7	1,4
Croissance du PIB nominal – Canada	14,2	12,4	2,9	4,3	3,0	2,3
Terre-Neuve-et-Labrador	20,2	6,5	-5,5	2,2	2,0	0,9
Île-du-Prince-Édouard	14,8	10,4	4,9	4,5	3,1	2,7
Nouvelle-Écosse	11,3	7,4	8,0	5,0	3,7	2,8
Nouveau-Brunswick	10,5	10,4	3,2	4,2	3,1	2,4
Québec	12,4	8,7	5,0	5,0	3,3	2,7
Ontario	11,0	9,4	5,4	5,0	3,2	2,7
Manitoba	8,7	10,8	4,5	4,4	3,0	2,3
Saskatchewan	13,6	30,4	-4,8	2,3	2,3	1,0
Alberta	26,1	24,4	-4,3	3,1	2,1	0,7
Colombie-Britannique	16,1	10,8	3,6	3,0	3,3	2,5
Taux d'inflation global – Canada	3,4	6,8	3,9	2,4	2,4	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador	3,7	6,4	3,3	1,8	1,9	2,0
Île-du-Prince-Édouard	5,1	8,9	2,9	1,9	1,8	1,9
Nouvelle-Écosse	4,1	7,5	4,0	2,3	2,3	2,2
Nouveau-Brunswick	3,8	7,3	3,5	2,2	2,2	2,1
Québec	3,8	6,7	4,5	2,3	2,5	2,2
Ontario	3,5	6,8	3,8	2,4	2,3	2,1
Manitoba	3,2	7,9	3,6	1,0	1,2	1,4
Saskatchewan	2,6	6,6	3,9	1,4	1,8	1,7
Alberta	3,2	6,5	3,3	2,9	3,0	2,4
Colombie-Britannique	2,8	6,9	4,0	2,6	2,6	2,0
Croissance de l'emploi – Canada	5,0	4,1	3,0	1,9	0,7	0,2
Terre-Neuve-et-Labrador	3,9	4,0	1,7	2,7	0,7	0,2
Île-du-Prince-Édouard	5,0	5,0	6,2	3,6	0,9	0,4
Nouvelle-Écosse	6,4	3,5	2,7	3,1	1,0	0,4
Nouveau-Brunswick	3,8	2,9	3,4	2,8	0,9	0,3
Québec	4,3	3,1	2,9	0,9	0,3	0,0
Ontario	5,1	4,8	3,1	1,7	0,4	0,0
Manitoba	4,4	3,6	2,7	2,6	0,8	0,4
Saskatchewan	2,4	3,5	1,6	2,6	1,0	0,5
Alberta	5,1	4,9	3,7	2,9	1,7	1,0
Colombie-Britannique	6,2	3,4	2,6	2,4	0,8	0,1
Taux de chômage – Canada	7,5	5,3	5,4	6,4	6,9	7,0
Terre-Neuve-et-Labrador	13,0	11,1	9,8	10,0	10,3	10,3
Île-du-Prince-Édouard	10,0	7,7	7,3	7,8	8,4	8,4
Nouvelle-Écosse	8,6	6,6	6,4	6,5	6,7	6,8
Nouveau-Brunswick	9,2	7,2	6,6	7,1	7,5	7,6
Québec	6,1	4,3	4,4	5,4	5,9	5,9
Ontario	8,1	5,6	5,6	7,0	7,7	7,8
Manitoba	6,4	4,5	4,9	5,5	6,1	6,3
Saskatchewan	6,5	4,6	4,7	5,5	5,8	5,9
Alberta	8,5	5,8	5,9	7,1	7,3	7,3
Colombie-Britannique	6,5	4,6	5,2	5,6	5,8	5,8

Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques